



**PLAN STRATÉGIQUE
2008-2012**

Adopté par le conseil d'administration le 18 mars 2008

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
1. LES ENJEUX.....	2
1.1 LA DÉTERMINATION DE LA VISION D'ÉQUITERRE ET DE SES RETOMBÉES	2
1.2 L'IMPLICATION CITOYENNE.....	3
1.3 LA DÉFINITION CLAIRE ET LE CONSENSUS SUR DES APPROCHES ET DES MODES D'ACTION.....	3
1.4 LA COHÉRENCE ET LA COHÉSION DES DISCOURS ET DES CHAMPS D'ACTION D'ÉQUITERRE	4
1.5 UN MODE DE FONCTIONNEMENT ORGANISATIONNEL SOUPLE ET STRUCTURANT	4
2. LA MISSION	5
3. LA VISION	5
4. LES VALEURS	6
4.1 LES VALEURS LIÉES À LA MISSION	6
4.2 LES VALEURS LIÉES À L'INTERVENTION.....	7
4.3 LES VALEURS LIÉES À LA CULTURE ORGANISATIONNELLE	7
5. LES MODES D'INTERVENTION	8
6. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET LES OBJECTIFS	9
ORIENTATION 1 : LE DÉVELOPPEMENT DE L'IMPLICATION CITOYENNE	9
ORIENTATION 2 : LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENGAGEMENT DES ORGANISATIONS ET DES GOUVERNEMENTS	9
ORIENTATION 3 : LE RENFORCEMENT DU POSITIONNEMENT ET DU RAYONNEMENT D'ÉQUITERRE.....	10
ORIENTATION 4 : LA CONSOLIDATION DU FONCTIONNEMENT INTERNE	10
ORIENTATION 5 : LA CONSOLIDATION DU FINANCEMENT	11
ORIENTATION 6 : L'ATTEINTE DE CIBLES LIÉES À LA VISION D'ÉQUITERRE	11

INTRODUCTION

En janvier 2007, Équiterre entamait une seconde démarche de planification stratégique. En effet, le plan stratégique 2003-2006 étant arrivé à échéance, Équiterre désirait se projeter à nouveau dans l'avenir en élaborant un nouveau plan sur quatre ans. Darvida Conseil a alors été mandaté pour soutenir l'organisme dans ce projet. Un comité de planification stratégique formé de deux coordonnateurs, d'une employée et d'une administratrice a piloté la démarche avec Darvida Conseil.

Lors de la démarche de planification stratégique, des diagnostics interne et externe ont permis de recueillir les perceptions des employés, des membres du conseil d'administration, des bénévoles, des membres et des partenaires d'Équiterre. Les résultats de ces consultations ainsi que les données fournies par les coordonnateurs de programmes et touchant Équiterre et son environnement externe (tendances) ont permis d'identifier les grandes forces et faiblesses de l'organisme, ainsi que les principales opportunités et contraintes de développement qui se présentent dans son environnement.

L'analyse des diagnostics interne et externe réalisés lors de la démarche de planification stratégique a amené à établir cinq grands enjeux de développement et de consolidation d'Équiterre. Il s'agit des principaux défis auxquels Équiterre fait face, c'est-à-dire ce que l'organisme a à perdre ou à gagner dans la situation actuelle et prévisible.

Ces enjeux vous sont présentés ici car le plan stratégique propose des orientations qui découlent de ces enjeux. Le lecteur trouvera à leur suite les orientations fondamentales d'Équiterre, soit la mission, la vision et les valeurs, actualisées pour les quatre prochaines années, les modes d'intervention ainsi que les orientations stratégiques et leurs objectifs.

1. LES ENJEUX

Soulignons que les enjeux ne sont pas présentés par ordre de priorité.

1.1 LA DÉTERMINATION DE LA VISION D'ÉQUITERRE ET DE SES RETOMBÉES

L'enjeu pour Équiterre est d'orienter et de consolider ses actions en se dotant tout d'abord d'une vision commune et rassembleuse axée sur les impacts souhaités à long terme dans la société, et par le fait même, sur Équiterre. Le défi d'Équiterre est aussi de se doter d'une vision réaliste qui pourra guider son développement de façon cohérente. Quel rôle veut jouer Équiterre dans la société ? Comment veut-il intervenir ? Quels sont les impacts visés, les résultats recherchés tant dans les sphères environnementale et sociale ? Également, une réflexion approfondie devra être réalisée pour déterminer clairement le territoire d'intervention d'Équiterre en fonction des buts visés. Dans quels cas souhaite-t-on intervenir au plan canadien ? au plan québécois ?

L'enjeu est de s'assurer ensuite que les orientations élaborées en fonction des choix stratégiques établis par Équiterre soient partagées par l'ensemble des administrateurs, des employés et des bénévoles.

La vision et les orientations d'Équiterre devront traduire son positionnement dans son environnement externe et ce, dans un contexte de multiplication des groupes et des discours environnementaux et où l'environnement tient actuellement une place de choix dans les préoccupations sociétales. Équiterre peut tabler sur des forces qui le distinguent et sur des opportunités de partenariats intéressantes qui se présentent à lui.

L'enjeu pour Équiterre est également d'articuler son positionnement autour du projet de la Maison du développement durable, projet d'envergure qui devrait être au cœur du développement de l'organisation.

Le partage et la promotion des valeurs d'Équiterre est également un enjeu important. De ces valeurs devront émerger une éthique organisationnelle qui transcendera l'ensemble des interventions d'Équiterre.

Enfin, dans le cadre de la consolidation de ses actions, Équiterre devra bénéficier de sources de revenus qui lui donnent la marge de manœuvre nécessaire à la réalisation de ses objectifs et de sa mission. Surtout, l'enjeu pour l'organisme est de s'assurer de la cohérence entre les choix stratégiques et politiques adoptés, et les moyens de financement ciblés.

1.2 L'IMPLICATION CITOYENNE

Au cœur de sa mission, l'enjeu pour Équiterre est de développer l'implication citoyenne tant par le biais de son membership que par l'action bénévole. La compréhension de l'expression « mouvement citoyen » devra être clarifiée et partagée, et le rôle d'Équiterre dans le développement de ce mouvement devra être mieux défini. Dans cette optique, la réalisation d'une réflexion large sur la plus-value et la contribution d'Équiterre dans le changement social et sur la place et le rôle des organisations civiles dans ce changement s'avère des plus pertinentes.

L'enjeu est également de mieux cerner la place et le rôle des membres dans le déploiement de ce « mouvement citoyen ».

Aussi, des cibles et des mécanismes efficaces et efficients doivent être établis pour assurer un accueil, un encadrement, des communications, etc. favorables à l'implication et à la participation bénévole. La consolidation et le rôle des structures souples telles que les groupes d'actions bénévoles (GAB) devront être au centre des réflexions.

1.3 LA DÉFINITION CLAIRE ET LE CONSENSUS SUR DES APPROCHES ET DES MODES D'ACTION

Il est ressorti de l'ensemble des consultations et des rencontres de réflexion effectuées lors des diagnostics, qu'Équiterre devrait agir tant sur : les entreprises et les organisations, le politique et les individus. De plus, Équiterre, dans son plan stratégique de 2003-2006, avait défini quatre grands modes d'intervention soit : l'action, l'éducation, la recherche et l'intervention publique. L'enjeu pour Équiterre consiste maintenant à définir plus concrètement ses cibles (quels sont les publics à privilégier globalement et par programmes) et ses modes d'actions (quels sont les meilleurs moyens pour atteindre ces publics).

De façon très large, il faudra se pencher sur des questions globales telles que : Comment conserver la proximité avec le citoyen et agir sur les masses ? Comment conjuguer l'action locale aux enjeux mondiaux ? Quand doit-on privilégier l'approche individuelle et quand doit-on privilégier celle du lobbying ? De façon plus particulière, on pourra se demander si on veut viser majoritairement, dans un programme en particulier, un type de public comme les individus ? Si oui, quelles sont les approches à privilégier pour atteindre ces individus ?

Ainsi, les approches et modes d'action pourront non seulement varier selon les buts visés, mais également selon que l'on veut s'adresser aux citoyens, aux entreprises, aux politiciens, aux organisations, aux institutions, etc.

Le défi pour l'organisme est aussi de bien articuler, de communiquer et de créer des consensus sur des approches et des modes d'action en fonction de la nature des objectifs poursuivis.

1.4 LA COHÉRENCE ET LA COHÉSION DES DISCOURS ET DES CHAMPS D' ACTIONS D'ÉQUITERRE

L'enjeu pour Équiterre est de s'assurer de la cohérence entre le volet écologique et le volet social de sa mission. Les interventions et le discours d'Équiterre doivent toujours tenir compte des deux dimensions. Il s'agit d'un enjeu de positionnement public ainsi que de cohérence et d'uniformisation des contenus et messages diffusés à l'externe.

La cohésion entre les différents champs d'actions d'Équiterre est également un enjeu. Il s'agit de concentrer les efforts et d'éviter les dédoublements des discours et l'éparpillement des ressources. Une réflexion quant aux programmes actuels d'Équiterre devra avoir lieu dans cette perspective ; par exemple, actuellement « changements climatiques » n'est pas un programme d'Équiterre mais une campagne et il touche à diverses composantes telles l'efficacité énergétique et le transport écologique. Il s'agit donc de réfléchir à la structure des programmes d'Équiterre.

Le rôle du service des communications d'Équiterre dans la consolidation des ponts entre les programmes devra être défini. Sans compter que la réalisation de projets de contenus rassembleurs peut également contribuer à accroître la cohésion entre les différents champs d'actions de l'organisme.

1.5 UN MODE DE FONCTIONNEMENT ORGANISATIONNEL SOUPLE ET STRUCTURANT

L'enjeu est de concilier une grande structure avec un mode de gestion et de fonctionnement souple qui répond au mieux à la fois aux besoins des ressources humaines et de l'organisme. Les valeurs d'Équiterre doivent déteindre sur les mécanismes organisationnels, notamment les valeurs de créativité, d'innovation et de démocratie.

Équiterre fait également face à un enjeu lié à la charge de travail de ses ressources humaines. Il s'agit de s'assurer d'un soutien adéquat et efficace de celles-ci, et de réfléchir à l'organisation du travail dans sa globalité (Équiterre dans son ensemble), notamment à la lumière des modes de financement ciblés et disponibles.

Enfin, Équiterre doit relever un défi communicationnel. Des communications internes efficaces et structurées doivent être mises en place dans une perspective de cohésion interne.

2. LA MISSION

L'énoncé de mission d'une organisation définit sa raison d'être fondamentale, c'est-à-dire ce qu'elle fait et pour qui. La mission guide les prises de décision et les directions de l'organisation.

La mission d'Équiterre est la suivante :

Équiterre contribue à bâtir un mouvement de société en incitant citoyens, organisations et gouvernements à faire des choix écologiques, équitables et solidaires.

3. LA VISION

L'énoncé de vision d'une organisation reflète ce qu'elle aspire devenir, ce qu'elle souhaiterait accomplir à l'avenir, y compris les retombées de ses activités sur la collectivité.

La vision d'Équiterre est la suivante :

D'ici 2020, Équiterre, par son action locale, régionale, provinciale, nationale et internationale, aura :

- contribué à faire du Québec une société modèle et exemplaire où :
 - le développement durable et l'économie solidaire seront parmi les priorités de la société et où l'État jouera un rôle social et économique important ;
 - les citoyens et les organisations¹ seront des acteurs de changements en posant des gestes tant écologiques qu'équitables et solidaires.
- contribué à faire du Québec et du Canada des territoires où les législations et les politiques s'inscriront en faveur du développement durable et de la justice sociale, engendrant des impacts positifs et tangibles sur l'environnement, la société et la qualité de vie des citoyens.
- contribué à accroître, au plan international, le développement d'échanges économiques et commerciaux plus justes, équitables et respectueux de l'environnement, prioritairement à l'égard des produits issus de l'agriculture.
- contribué à la concertation des acteurs environnementaux, sociaux et économiques face aux préoccupations écologiques, de développement durable et d'économie solidaire.

suite à la page suivante...

¹ Par « organisations » nous entendons tout organisme, toute entreprise, toute institution, ou toute autre communauté humaine structurée (syndicat, mouvement, association, etc.).

Plus précisément, les actions qu'Équiterre posera d'ici 2020 auront contribué à :

- l'atteinte de la souveraineté alimentaire et agricole² des nations favorisant des échanges économiques et commerciaux plus justes et équitables ;
- une agriculture écologique plus largement déployée ;
- l'accroissement de la consommation responsable, se traduisant par la hausse de l'achat local et écologique ainsi que la réduction, la réutilisation et le recyclage des matières résiduelles ;
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- l'augmentation de la part modale des transports actifs et collectifs ;
- la diminution de la consommation d'énergie, notamment par l'économie d'énergie dans les bâtiments et l'amélioration de leur efficacité énergétique ;
- l'augmentation du nombre de bâtiments respectant les principes de construction et de rénovation écologiques et durables.

4. LES VALEURS

Les valeurs d'une organisation sont les principes, les approches de travail et les comportements valorisés et récompensés en son sein.

4.1 LES VALEURS LIÉES À LA MISSION

Les valeurs d'Équiterre liées à la mission sont les suivantes :

- **Défense de l'environnement** : Maintien, protection et restauration de la vitalité et de la diversité du patrimoine génétique, des espèces, de l'équilibre et de l'intégrité de l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques. Elle repose notamment sur l'évaluation préalable des impacts des décisions individuelles et collectives (principe de précaution).
- **Équité** : Partage juste des avantages et des inconvénients de l'activité économique à travers l'ensemble de la société et entre les nations.

suite à la page suivante...

² Par souveraineté alimentaire et agricole, on entend le droit des peuples à définir leur propre politique alimentaire et agricole ; à protéger et à réglementer la production et les échanges agricoles nationaux de manière à atteindre des objectifs de développement durable ; à déterminer leur degré d'autonomie alimentaire et à éliminer le « dumping » sur leurs marchés. La souveraineté alimentaire ne va pas à l'encontre du commerce dans la mesure où ce dernier est subordonné au droit des peuples à une production agricole et alimentaire locale, saine et écologique, réalisée dans des conditions équitables qui respectent le droit de tous les partenaires à des conditions de travail et de rémunération décentes.

- **Solidarité** : Interdépendance impliquant une responsabilité mutuelle d'assistance et d'entraide entre les groupes sociaux³. La solidarité humaine est une valeur sociale qui unit le destin de tous les humains les uns aux autres⁴.
- **Responsabilisation individuelle et collective et implication citoyenne** : Prise de conscience par les citoyens et les collectivités de l'impact de leurs actions les amenant à faire des choix conséquents et à participer activement et concrètement à bâtir une société plus écologique, équitable et solidaire.

4.2 LES VALEURS LIÉES À L'INTERVENTION

Les valeurs d'Équiterre liées à l'intervention sont les suivantes :

- **Rigueur et professionnalisme** : un souci constant d'exactitude et de clarté, une valorisation du travail bien fait et une capacité d'assumer pleinement ses décisions et ses gestes.
- **Cohérence** : une recherche d'harmonie logique dans les prises de position et dans l'offre de services.
- **Transparence** : une volonté d'agir ouvertement et avec intégrité.
- **Partenariat et concertation** : une approche misant sur la recherche de consensus et une volonté de collaboration avec les autres acteurs du milieu vers des objectifs communs et rassembleurs.
- **Créativité, originalité et innovation** : une volonté de mettre à contribution l'imagination créatrice tant pour la mise en œuvre de projets que pour la recherche de solutions à certains problèmes et une recherche d'alternatives originales et novatrices en matière de choix écologiques et socialement équitables.

4.3 LES VALEURS LIÉES À LA CULTURE ORGANISATIONNELLE

Les valeurs d'Équiterre liées à la culture organisationnelle sont les suivantes :

- **Humanisme et travail d'équipe** : une approche qui tient compte de la personne et de son épanouissement et une attitude professionnelle de collaboration selon laquelle les administrateurs, les employés et les bénévoles s'entraident de façon à créer une synergie pour arriver à de meilleurs résultats. Une volonté également de soutenir, d'encadrer et de reconnaître adéquatement la contribution des ressources humaines, tant employées, bénévoles que stagiaires.

suite à la page suivante...

³ Adapté de *Les mots du social. Définition des mots les plus courants du domaine social selon la Commission générale de terminologie et de néologie*, Min. de l'Emploi et de la Solidarité, France

⁴ Adapté de <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Solidarite.htm>

- **Esprit critique et attitude constructive** : une approche qui questionne le sens et la valeur des choses et une attitude positive visant à apporter des améliorations.
- **Consultation et communication** : une volonté de mobiliser et d'impliquer toute l'équipe autour des enjeux organisationnels et d'assurer des communications efficaces tant verticales qu'horizontales.
- **Autonomie, responsabilisation et habilitation** : volonté de confier la liberté nécessaire permettant de prendre des initiatives et des responsabilités en matière de prise de décision en vue de viser l'efficacité.

5. LES MODES D'INTERVENTION

Démonstration : Équiterre agit comme modèle en mettant sur pied des projets de démonstration écologiques, équitables et solidaires. Les citoyens et organisations⁵ peuvent y participer ou s'en s'inspirer.

Marketing social : Équiterre invite les citoyens et les organisations à passer à l'action tout en les responsabilisant individuellement et collectivement. Il met sur pied des projets, qui selon l'état des connaissances du public cible, informent et sensibilisent les citoyens et les organisations. Le but de ces interventions est de modifier les perceptions, attitudes et comportements et de créer un climat propice au changement social.

Conseil et accompagnement : Équiterre soutient les organisations en leur offrant des services de conseil et d'accompagnement permettant d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions concrètes et adaptées dans une optique de développement durable.

Recherche : Dans le but d'appuyer ses interventions et communications, Équiterre développe son expertise basée sur les plus récents développements dans ses domaines d'intervention. Il initie, réalise ou participe à des études et à des projets de recherche.

Intervention publique : Équiterre participe aux différents processus démocratiques et citoyens afin d'influencer les décideurs politiques et économiques en vue de l'adoption de lois, règlements, politiques ou pratiques favorables à sa cause.

⁵ Par « organisations » nous entendons tout organisme, toute entreprise, toute institution, ou toute autre communauté humaine structurée (syndicat, mouvement, association, etc.).

6. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET LES OBJECTIFS

Les orientations stratégiques et les objectifs qui suivent devraient guider Équiterre au cours des quatre prochaines années. Ils représentent les grands buts poursuivis pour les prochaines années. Par ailleurs, il est essentiel de mentionner que, dans chaque programme et service d'Équiterre, des plans d'actions seront élaborés à partir de ce plan. On y précisera les actions qu'Équiterre compte poser pour atteindre ces orientations et objectifs.

ORIENTATION 1 : LE DÉVELOPPEMENT DE L'IMPLICATION CITOYENNE

Objectifs	Années			
	1 (avril 08- mars 09)	2 (avril 09- mars 10)	3 (avril 10- mars 11)	4 (avril 11- mars 12)
1.1 Accroître le nombre de personnes impliquées sur des thématiques en lien avec la mission d'Équiterre				
1.2 Accroître la mobilisation des membres				
1.3 Augmenter le nombre de membres à 7 500				
1.4 Développer les Groupes d'action bénévole à travers le Québec				

ORIENTATION 2 : LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENGAGEMENT DES ORGANISATIONS⁶ ET DES GOUVERNEMENTS

Objectifs	Années			
	1 (avril 08- mars 09)	2 (avril 09- mars 10)	3 (avril 10- mars 11)	4 (avril 11- mars 12)
2.1 Accroître le nombre d'organisations posant des gestes significatifs écologiques, équitables et solidaires aux côtés d'Équiterre				
2.2 Encourager les organisations déjà impliquées significativement en matière de développement durable à accroître leur engagement				
2.3 Augmenter le nombre et la portée des politiques, lois, règlements, etc. adoptés par les gouvernements en lien avec la mission d'Équiterre				

⁶ Par « organisations » nous entendons tout organisme, toute entreprise, toute institution, ou toute autre communauté humaine structurée (syndicat, mouvement, association, etc.).

ORIENTATION 3 : LE RENFORCEMENT DU POSITIONNEMENT ET DU RAYONNEMENT D'ÉQUITERRE

Objectifs	Années			
	1 (avril 08- mars 09)	2 (avril 09- mars 10)	3 (avril 10- mars 11)	4 (avril 11- mars 12)
3.1 S'assurer que les positionnements d'Équiterre soient analysés et réfléchis de façon stratégique et en collaboration avec le conseil d'administration				
3.2 Développer des mécanismes d'analyse systématique des volets sociaux et écologiques lors des prises de positions				
3.3 Assurer la cohérence des contenus et des messages diffusés par l'ensemble des programmes et campagnes				
3.4 Poursuivre le développement du réseautage et du partenariat avec les acteurs de la société civile au Québec, au Canada et sur la scène internationale				
3.5 S'assurer du succès du projet de Maison du développement durable				

ORIENTATION 4 : LA CONSOLIDATION DU FONCTIONNEMENT INTERNE

Objectifs	Années			
	1 (avril 08- mars 09)	2 (avril 09- mars 10)	3 (avril 10- mars 11)	4 (avril 11- mars 12)
4.1 S'assurer d'une gestion du changement et de la croissance en conformité avec les valeurs de la culture organisationnelle d'Équiterre				
4.2 Maintenir un mode décisionnel souple, efficace, participatif et/ou consultatif				
4.3 S'assurer de conditions de travail adéquates pour l'ensemble du personnel (charge de travail, rémunération, climat, etc.)				
4.4 Consolider la communication interne et les modes de consultation des employés				
4.5 Améliorer l'encadrement des Groupes d'action bénévole				
4.6 Évaluer les projets et actions d'Équiterre ainsi que leurs impacts				
4.7 Soutenir le développement du bureau d'Équiterre à Québec				
4.8 Renouveler le code d'éthique d'Équiterre et s'assurer de l'adhésion de tous à ce code				

ORIENTATION 5 : LA CONSOLIDATION DU FINANCEMENT

Objectifs	Années			
	1 (avril 08- mars 09)	2 (avril 09- mars 10)	3 (avril 10- mars 11)	4 (avril 11- mars 12)
5.1 Développer les revenus auto-générés (membership, dons, ventes, etc.)				
5.2 Assurer une plus grande récurrence des revenus				
5.3 S'assurer d'une capitalisation via la réalisation du projet de Maison de développement durable				
5.4 Développer les revenus de provenance internationale				
5.5 Constituer un fonds de réserve d'au moins 500 000 dollars facilement accessibles				

ORIENTATION 6 : L'ATTEINTE DE CIBLES LIÉES À LA VISION D'ÉQUITERRE

Objectifs	Années			
	1 (avril 08- mars 09)	2 (avril 09- mars 10)	3 (avril 10- mars 11)	4 (avril 11- mars 12)
6.1 Acquérir des connaissances sur les alternatives au commerce conventionnel afin d'améliorer les conditions de vie des producteurs agricoles, notamment ceux du Sud				
6.2 Appuyer le développement du commerce équitable afin, notamment, de favoriser la mise en place de politiques d'achats équitables et écologiques, et faire en sorte que les ventes de produits certifiés équitables consommés au Canada augmentent de 15 % par année (tous produits certifiés équitables confondus)				
6.3 Faire en sorte que le Québec adopte une politique favorable à la souveraineté alimentaire en appuyant une gestion de l'offre améliorée ⁷ et en se dotant d'une cible d'augmentation de la part des aliments de provenance québécoise consommés au Québec (52 % en 2007)				

suite à la page suivante...

⁷ Gestion de l'offre : modèle agricole basé sur la mise en marché collective et la planification de la production pour l'ajuster aux besoins du marché canadien.

Objectifs	Années			
	1 (avril 08- mars 09)	2 (avril 09- mars 10)	3 (avril 10- mars 11)	4 (avril 11- mars 12)
6.4 Soutenir le développement de l'agriculture écologique afin de faire en sorte que : <ul style="list-style-type: none"> la part de marché de la consommation québécoise d'aliments certifiés biologiques produits localement augmente de 100 %, notamment par les circuits courts de marché le nombre de fermes animales et végétales biologiques québécoises augmente de 100 % 				
6.5 S'assurer que le Canada renforce son positionnement à l'égard du maintien de la gestion de l'offre, et que cette gestion de l'offre soit améliorée				
6.6 S'assurer de mettre fin à l'utilisation au Québec des pesticides chimiques pour des fins esthétiques				
6.7 Inciter un million de Québécois à poser au moins un geste pour l'environnement et la justice sociale, et à consommer de façon responsable				
6.8 Se positionner au plan national (québécois) comme acteur important dans le domaine de l'efficacité énergétique et du bâtiment durable, et accroître l'intervention d'Équiterre sur la scène provinciale en développant un créneau en efficacité énergétique pour le Québec				
6.9 S'assurer de la mise en œuvre des politiques gouvernementales en matière d'efficacité énergétique				
6.10 Réduire progressivement les services régionaux liés aux programmes d'efficacité énergétique et s'assurer de rentabiliser ces services				
6.11 Promouvoir les diverses pratiques de bâtiment durable afin que la part de marché des constructions et des rénovations adhérant à des mécanismes et outils de certification durable passe de 2 % à 5 %				
6.12 Faire en sorte que les institutions, les entreprises, les municipalités du Québec, principalement à Montréal, et les arrondissements adoptent et mettent en œuvre des plans d'action visant à favoriser l'usage des transports actifs et collectifs de même qu'à réduire l'usage de l'auto solo				

suite à la page suivante...

Objectifs	Années			
	1 (avril 08- mars 09)	2 (avril 09- mars 10)	3 (avril 10- mars 11)	4 (avril 11- mars 12)
6.13 Faire en sorte que le nombre de déplacements en voiture et le nombre de kilomètres parcourus chaque jour soient réduits de 20 % pour Montréal d'ici 2021, et que les autres centres urbains du Québec se dotent d'un objectif semblable en fonction de leur réalité				
6.14 Faire en sorte que le Québec se dote d'un objectif de réduction des gaz à effet de serre post 2012 qui repose sur les impératifs scientifiques du GIEC ⁸ et sur le cadre des négociations internationales sous l'égide des Nations Unies (Protocole de Kyoto)				
6.15 Influencer le gouvernement du Québec pour qu'il se dote d'un plan ambitieux et chiffré de réduction de sa dépendance au pétrole avec des objectifs à court, moyen et long termes				
6.16 Faire en sorte que le gouvernement du Canada respecte les dispositions du Protocole de Kyoto et mette en œuvre les mesures nécessaires pour atteindre ou se rapprocher le plus possible de son objectif de la première période d'engagement (2008-2012)				
6.17 Faire en sorte que le gouvernement du Canada adopte un objectif de réduction des gaz à effet de serre post 2012 d'au moins 25 % sous les niveaux de 1990 qui repose sur les impératifs scientifiques du GIEC et sur le cadre des négociations internationales sous l'égide des Nations Unies (Protocole de Kyoto)				
6.18 Contribuer à influencer les négociations internationales sur le climat, notamment en travaillant avec les réseaux et regroupements internationaux de la société civile				

⁸ GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.